

29 MARS 2016

Les prospectives du Labo

Compte rendu de la  
rencontre

ECONOMIE COLLABORATIVE  
& ESS

« Je t'aime moi non plus ? »

« *Les prospectivESS du Labo* » est un nouveau format d'évènement lancé par le Labo de l'ESS le **29 mars** dernier sur le thème : « *Economie collaborative et ESS – Je t'aime, moi non plus ?* ». Une nouvelle rencontre dans un cadre et une forme inédits. C'est au Comptoir Général, lieu culturel du 10<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, que s'est déroulée la soirée.

« Les prospectivESS du Labo » ont été pensées pour dégager des pistes de réflexion et de propositions sur les sujets amenés par les nouvelles formes d'économies. Cette première édition s'est penchée sur la relation entre économie collaborative et ESS.

Le Labo de l'ESS a souhaité ces temps spécifiques de « prospectives » pour dégager des pistes de réflexion, de débat et ainsi mieux appréhender et agir sur les sujets socio-économiques d'avenir. Le rendez-vous s'est voulu participatif avec des temps de tribune mais aussi et surtout des « *ateliers prospectifs* » qui mêlent professionnels, experts et figures au cœur d'un sujet économique majeur. Les débats des participants ont permis de nourrir la réflexion du Labo de l'ESS et de faire émerger des propositions.

Si l'économie collaborative recouvre une multitude de réalités différentes, il semble important d'explorer ses liens et ses oppositions avec l'économie sociale et solidaire. La soirée a été l'occasion de défricher ce que certains nomment « concept », de partager et de croiser les définitions, les enjeux de cette économie aux multiples facettes (financements, contours juridiques, dérives...).

## Table des matières

Introduction par Hugues SIBILLE, président du Labo de l'ESS.....	4
<b>Pascal Terrasse</b> , député et auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative.....	5
[Séquence 1] Mieux se repérer .....	7
<b>Julien Cantoni</b> , P2PFoundation .....	7
<b>Laure Wagner</b> , membre-fondatrice de Blablacar.....	8
<b>Marguerite Grandjean</b> , OuiShare.....	9
<b>Premier temps d'ateliers - Le thème de l'économie collaborative est-il toujours pertinent ?.....</b>	11
Sinon, comment en définir le périmètre ?.....	11
[Séquence 2] La place de l'ESS dans le collaboratif.....	16
<b>Marc-David Choukroun</b> , cofondateur de La Ruche qui dit oui ! .....	16
<b>Josepha Lerest</b> , la Maif .....	17
<b>Denis Pansu, FING</b> (Fondation Internet Nouvelle Génération).....	19
<b>Second temps d'atelier - Comment l'ESS peut-elle changer d'échelle ?.....</b>	20
Conclusion-synthèse .....	24
Pascal Terrasse et Hugues Sibille.....	22
Intervention du slameur Cokteau Motlotov.....	26
Des <b>propositions concrètes</b> émergents de ce temps d'échange participatif.....	29
<b>Annexe 1 – Déroulé de la rencontre.....</b>	30
<b>Annexe 2 – Liste des présents .....</b>	34

## Introduction par Hugues SIBILLE, président du Labo de l'ESS

Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS et animateur de ce rendez-vous, a introduit la soirée en expliquant le choix de la thématique et les contours de cette rencontre sous une forme inédite qui privilégie le débat d'idées, les expériences de chacun des acteurs au sein d'ateliers.

Pour le Labo de l'ESS, c'est « *la volonté de s'intéresser à la thématique en étant à la fois du côté du collaboratif et de l'ESS* ». En effet, en invitant un certain nombre d'acteurs venant à la fois de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire, la soirée se veut participative en permettant des temps de tribune et des temps d'échanges participatifs en ateliers, afin de susciter le débat, la réflexion et l'émergence de propositions.

Hugues Sibille précise que le nombre « limité » d'invités fait partie du nouveau format proposé : « *Si nous avions voulu, nous aurions pu être beaucoup plus nombreux. Il s'agit de confronter différents profils d'acteurs de l'économie collaborative et de l'ESS, et ainsi permettre le débat* ».

Trois objectifs pour cette rencontre :

1. Mieux cerner la thématique, « *être en mesure de voir plus clair sur l'économie collaborative, car il se dit tout et n'importe quoi* ».
2. Se parler, s'écouter, « *pour éviter que l'on échange uniquement par tribunes interposées* », en référence à la tribune de Marc-David Choukroun (Président de La Ruche qui dit oui !) publiée dans *Les Echos* en décembre 2015 et intitulée « *Non, la coopérative n'est pas l'avenir de l'économie collaborative* ».  
<http://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/021583231976-non-la-cooperative-nest-pas-lavenir-de-leconomie-collaborative-1188040.php>
3. Se mobiliser du côté de l'ESS, « *regarder comment être plus présent dans ce champ-là qui se développe très vite. Il est en train de transformer nos modes de travail, de consommation, de financement...* »

La diffusion d'un film court d'une minute a introduit la soirée : « *L'économie collaborative c'est quoi ?* », réalisé par *Possum interactive*, co-écrit avec Hugues Sibille et le Labo de l'ESS. « *Une économie horizontale de relation directe tournée vers la mutualisation et le partage des connaissances, des services et des biens où les échanges sont basés sur l'équité, la transparence et la convivialité.* »

<https://www.youtube.com/watch?v=5nGUJDguO64>

« *Nous souhaitons y voir plus clair, il se dit tout et n'importe quoi sur l'économie collaborative* », Hugues Sibille, Président du Labo de l'ESS

Hugues Sibille a ensuite présenté Pascal Terrasse, député de l'Ardèche et auteur d'un rapport sur le développement de l'économie collaborative.

<http://www.gouvernement.fr/partage/6425-remise-au-premier-ministre-du-rapport-de-pascal-terrasse-depute-de-l-ardeche-sur-l-economie>

Pascal Terrasse, député et auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative : « La valeur d'usage va primer sur la propriété »

Pascal Terrasse a dans un premier temps rappelé le contexte dans lequel s'est réalisé son rapport sur le développement de l'économie collaborative : « *Je me suis engagé dans ce rapport demandé par le Premier ministre et le gouvernement sur une base peu éclairée. J'avais, comme beaucoup de responsables politiques, une idée de ce qu'était l'économie collaborative : j'avais vu à quel point les débats avaient été denses, notamment autour de la loi Hadopi. Le peer to peer a transformé la philosophie du rapport à l'économie traditionnelle.* » Il précise : « *J'avais une vision de l'économie collaborative assez manichéenne : une économie qui dissout l'économie traditionnelle.* ».

L'auteur du rapport a ensuite dressé toute une série de constats, de changements et d'évolutions que cette nouvelle économie impose aujourd'hui.

**Une économie collaborative difficile à définir.** « *Chaque acteur de l'économie collaborative a sa propre définition. Il y a ceux pour qui les services d'échanges locaux dans un quartier, un arrondissement, une ville, sont les véritables services collaboratifs. Et puis il y a ceux qui se basent sur l'existence d'un support digital qui permet de mettre en relation le consommateur avec des producteurs de service.* ».

**Une économie collaborative multiple et étendue.** Pascal Terrasse a par ailleurs constaté l'abondance des plateformes possibles :

- Des acteurs qui se développent sur l'économie du partage, sans relation financière, des supports digitaux qui sont des communs, qui appartiennent à la fois à l'utilisateur et au producteur (Wikipédia, Linux, etc.).
- Des acteurs qui se développent selon le modèle capitaliste, dont un certain nombre vont générer de l'évasion fiscale au-delà de leur activité.

**L'économie traditionnelle bousculée.** Le député de l'Ardèche remarque aussi que l'économie collaborative a considérablement bousculé le modèle économique traditionnel. « *Les règles du jeu vont changer de manière durable et permanente : dans les grands blocs où cette économie est présente : les Etats-Unis, l'Europe et la Chine, vont changer leur modèle économique. Le capitalisme traditionnel va être bouleversé.* »

**La valeur d'usage va primer sur la propriété.** « *Nous parlons d'économie du partage ou de sharing economy. Pascal Terrasse a constaté « cette idée de ne plus être propriétaire d'un bien, mais d'être propriétaire d'un usage, d'un service ».* »

**Vers une sobriété volontaire.** Il évoque également les « *choix en conscience* » face à une économie globale « *dont on connaît les limites et qui amène une partie de la population à s'autogérer, s'autoréguler d'une manière responsable et consciencieuse* ». Selon lui, il existe deux manières de tendre vers cette sobriété : « *La manière autoritaire et la deuxième école, la responsabilisation individuelle. Comment modérer nos ardeurs à la consommation ?* ».

**La coopération chasse la concurrence.** « *Nous sommes entrés dans l'âge de la multitude. A terme, nous ne fonctionnerons plus dans nos institutions et nos organisations de manière verticale mais plutôt dans des logiques horizontales* ». Tout un ensemble de coûts dont l'utilité semble de plus en plus contestée est amené à disparaître, par une désintermédiation progressive. Il ajoute : « *Nous entrons dans une ère nouvelle. La concurrence existe mais elle est en train de s'éteindre. Il faut imaginer que, comme dans toutes les transitions, on fait toujours le bilan à la fin.* »

**La disparition des activités périphériques.** Pascal Terrasse a également pointé les frilosités des acteurs de l'économie traditionnelle : « *ils ne comprennent pas ce qui se passe, il y a aussi des craintes. A partir du moment où on va « désintermédier » toute une série d'actions, cela veut aussi dire qu'il y a des intermédiaires qui vivent de ça : il y aura des suppressions d'emplois. La réalité de l'économie collaborative, c'est le risque de voir toute une série d'activités périphérique disparaître.* »

Hugues Sibille a fait référence à l'article d'Arthur De Grave (OuiShare), « *L'économie collaborative c'est fini* », (<http://magazine.ouishare.net/fr/2016/02/leconomie-collaborative-cest-fini/>) alors même que le rapport Terrasse signe d'une certaine façon l'entrée de l'économie collaborative sur la scène politique. Il interroge Pascal Terrasse sur la position de son auteur, et plus largement sur le débat de la soirée.

Le député de l'Ardèche est moins catégorique. Selon lui, l'économie collaborative doit encore trouver ses contours et son assise juridique : entre les formes associatives, capitalistiques (Airbnb, Uber...), et celles qui entrent dans l'ESS : « *Quel est le véhicule juridique qui va porter l'économie ?* », il conclut son intervention par une interpellation : « *Demain, cette société va s'organiser, vraisemblablement avec moins de salariés mais plus de personnes dans des systèmes mal organisés, mal protégés... Quelle sera la réponse du législateur par rapport à cette réalité ?* »

**« *La réalité de l'économie collaborative, c'est le risque de voir toute une série d'activités périphériques disparaître* », Pascal Terrasse, député de l'Ardèche et auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative.**

## [Séquence 1] Mieux se repérer

Avant de poursuivre par un temps de tribune, Hugues Sibille en profite pour rappeler que le Labo de l'ESS est actuellement en train de travailler sur les nouvelles formes d'emplois et ses mutations, en particulier sur l'impact du digital, en lien étroit avec l'économie collaborative. (<http://www.lelabo-ess.org/-nouvelles-formes-d-emploi-NFE-.html>)

Pour chacune des deux séquences de la soirée, trois invités ont un temps de tribune, une manière de mieux appréhender les réalités et de « *stimuler* » ensuite le débat lors des ateliers. « *Ils ont des sensibilités et des expériences différentes* », a tenu à préciser Hugues Sibille, en ajoutant qu'il a « *toujours combattu l'ESS refermée sur elle-même.* »

Le premier temps de tribune a réuni **Julien Cantoni** (*P2PFoundation*), **Laure Wagner** (*BlaBlaCar*) et **Marguerite Grandjean** (*OuiShare*).

**Julien Cantoni**, P2PFoundation,

« Pour un coopérativisme de plateformes ouvertes »

Hugues Sibille interroge Julien Cantoni : « *Vous défendez une gouvernance proche des communs : l'idée de plateformes de cyber activisme. À la P2PFoundation, quelle est l'idée centrale que vous défendez à travers cette approche ?* »

Julien Cantoni précise que la P2PFoundation est de l'économie pair à pair. Elle essaye de se distinguer clairement de l'économie collaborative, de plus en plus tournée vers le profit. La P2PFoundation s'appuie sur les communs, en développant l'idée de coopérativisme de plateformes ouvertes ou « *platform cooperativism* », des plateformes numériques qui répartiraient équitablement la valeur en fonction des contributions des acteurs. Selon lui, « *cela suppose une comptabilisation particulière : des unités qui permettent de mesurer les contributions et ensuite de créer des critères qui vont mesurer la valeur pour pouvoir la redistribuer en fonction de ces contributions.* »

L'objectif à travers ce coopérativisme de plateformes ouvertes est bien de créer une gouvernance et plus de transparence face à une très grande opacité, « *en créant des comités de parties prenantes qui permettent de contrôler la répartition de la valeur* ». Comme l'agrément ESUS, ces comités permettraient une meilleure visibilité en rendant publique la politique salariale, les plus-values, les dividendes et les investissements de la plateforme. Julien Cantoni souligne : « *Si cela génère de l'argent, il faut pouvoir la redistribuer en fonction des typologies de contribution et de contributeurs. Cela appelle à une gouvernance ouverte, proche aussi de tout le mouvement* ».

Julien Cantoni revient sur la constitution des comités de parties prenantes. Dans le cas de figure de plateformes inclusives, « *tournées sur les communs* », elles ont généralement un écosystème plus large qui rassemble divers acteurs : des universités, des écoles, des citoyens. Au-delà du statut juridique, c'est

la représentativité des communautés et le niveau de transparence qui importe : « *Il faut, comme dans les SCIC, qu'elles puissent être représentées, mais ce n'est pas forcément ce statut juridique : on peut très bien être une SAS et représenter ses communautés... »*

La P2P Fondation soutient cette démarche de développement, avec l'exemple d'OpenFood Network, venu d'Australie et qui émerge aujourd'hui en France.

« *Face à une très grande opacité, créer des comités de parties prenantes qui permettent de contrôler la répartition de la valeur », Julien Cantoni, P2PFoundation*

Laure Wagner, membre-fondatrice de BlaBlaCar

« Un modèle capitaliste bien géré »

La parole est donnée à Laure Wagner de BlaBlaCar, en réaction au débat, en particulier sur l'article d'Arthur de Grave et sur les distinctions entre économie collaborative et ESS. En complément, Hugues Sibille soulève les récentes levées de fonds de BlaBlaCar et sa phase de développement à grande vitesse à l'international.

Laure Wagner ne souhaite pas voir d'opposition entre des modèles grands et ambitieux et des initiatives locales, plus petites. Elle rappelle les intentions de BlaBlaCar lors de sa création : la volonté de proposer un service de covoiturage à grande échelle face à l'urgence écologique. Elle ajoute : « *Pourquoi faire quelque chose de petit en local sans moyen quand on peut faire quelque chose de grand qui va avoir un impact énorme sur l'environnement ? On s'est créé avec cette ambition et le seul modèle possible pour nous, c'était un modèle capitaliste.* »

Laure Wagner tient à souligner que BlaBlaCar, bien que fondé sur un modèle capitaliste, est « bien géré » et s'est distingué dans le palmarès des entreprises où il fait bon travailler (*The great place to work*) et des marques les plus bienveillantes en France.

Hugues Sibille reprend : « *Ce qui était évoqué, c'est moins une opposition entre les grands et les petits, mais plutôt une conception* ». Nous parlons ici de désintermédiation mais dans ce cas, BlaBlaCar est l'intermédiaire et facture son service à un certain niveau générant des excédents auxquels ne sont pas conviés les utilisateurs du service. La question du modèle de l'entreprise est posée.

« *C'est une triangulaire : sans l'un des trois, ça n'existe pas* », rappelle Laure Wagner avant d'insister sur la nécessité de reconnaître le travail de BlaBlaCar : « *Nous avons fait un important travail de création de confiance, de facilité d'usage. Nous prenons 20 % au maximum : c'est tout à fait normal, c'est un travail.* »

Sur le fait d'associer les parties prenantes aux plateformes, nous pouvons nous interroger sur la place donnée aux usagers de BlaBlaCar à la vie de l'entreprise.

Selon Laure Wagner, c'est dans l'ADN de l'entreprise d'écouter ses membres. Elle concède toutefois que les utilisateurs n'ont pas de droit de vote, car l'envisager serait vraiment complexe dans une communauté de cette taille (l'entreprise, implantée dans 22 pays, rassemble 25 millions de membres...). Même si cela relève plus d'un service après-vente que de la gouvernance ou du partage de valeur, BlaBlaCar a mis en place un système de réponse à délai très court (moins d'une heure) afin de répondre à toute question posée par les membres.

BlaBlaCar a créé au sein de sa plateforme le statut « d'ambassadeur », que l'on obtient après un certain nombre d'avis et de trajets proposés en tant que covoitureur. De ce fait, les utilisateurs réguliers de la plateforme bénéficient d'une meilleure écoute. Il est précisé que les membres ne travaillent pas pour BlaBlaCar, mais économisent grâce à leur utilisation. Seule l'équipe de BlaBlaCar travaille. La valeur créée est dégagée des économies que les membres font à chaque usage de la plateforme.

BlaBlaCar, dans son développement à international, a dû lever des fonds aux Etats-Unis à hauteur de 100 millions de dollars. En effet, au-delà d'un certain seuil, il devient difficile de trouver des investisseurs en France, les investisseurs du web étrangers étant les plus généreux.

En conclusion, Laure Wagner expose le grand défi à venir de BlaBlaCar, à savoir son expansion internationale. Il s'agit de « *trouver des leviers de confiance partout dans le monde : en Inde, au Mexique, au Brésil...* » et de réussir à « *démocratiser le covoiturage* ».

« *Pourquoi faire quelque chose de petit en local sans moyen quand on peut faire quelque chose de grand qui va avoir un impact énorme sur l'environnement ?* », **Laure Wagner, membre-fondatrice de BlaBlaCar**

Marguerite Grandjean, OuiShare,

« L'économie collaborative recouvre des réalités trop différentes »

Marguerite Grandjean définit OuiShare comme un collectif d'indépendants, mais aussi comme un « Think tank » ou « do tank », et au sein duquel les avis peuvent être divergents : référence à l'article d'Arthur De Grave, « *L'économie collaborative, c'est fini* ». OuiShare a contribué à promouvoir le concept d'économie collaborative, mais se pose désormais la question de la direction. « *L'économie collaborative est un concept, il ne faut pas tomber dans le piège de la définir à tout prix.* »

D'ailleurs, le concept est utile quand il est possible de réagir à partir de celui-ci, ce qui n'est plus le cas selon elle, l'économie collaborative recouvrant des réalités trop différentes pour être encore pertinente. Elle cite les interrogations régulières : « *L'économie collaborative est-elle purement digitale, numérique ? ; Les SEL, les Amap, les crèches parentales, c'est aussi du collaboratif. Le problème, c'est ce qu'on a mis derrière ce mot petit à petit.* »

Le débat de la rencontre se veut ouvert à l'ensemble de l'économie collaborative, même si nous traitons ici davantage des initiatives construites à parti d'un support numérique, les plateformes collaboratives.

Même si le terme d'économie collaborative est repris par la plupart des acteurs, il recouvre aujourd'hui trop de réalités différentes et nécessite d'être affiné, sans pour autant en définir un nouveau concept. Marguerite Grandjean précise : « *Actuellement, je tends à penser que c'est plus de l'ordre de la décentralisation des actifs physiques ou humains, des ressources* ». Selon elle, l'horizontalisation devient plus compliquée, sans réalité homogène : « Ce ne sont jamais les mêmes parties prenantes ». Bien au-delà de la définition, Marguerite Grandjean assure que c'est avec l'ensemble des acteurs du territoire qu'il faut réfléchir. Les initiatives de l'économie collaborative se développent sur les territoires, et sont à discerner des grosses plateformes parisiennes.

OuiShare souhaite aussi creuser l'idée de culture collaborative : « *Dans le cadre d'une activité décentralisée, et des pairs qui travaillent ensemble, il peut y avoir une relation plus ou moins forte entre la plateforme et les collaborateurs/distributeurs. Comment améliorer le faire-ensemble ?* »

Si l'ESS promeut la transformation sociale - avec une volonté de changer les règles de fonctionnement de l'économie -, Hugues Sibille soulève la position divergente des membres de OuiShare qui ne se considèrent pas comme des acteurs de changement.

En effet, Marguerite Grandjean développe l'idée à partir de l'étymologie des trois mots pour dire « *temps* » en grec : *Chronos*, *Aiôn* et *Kairos*. « *Kairos c'est le temps juste, là où il y a un avant et un après. Chacun de nous change à un moment qui est juste. Je ne me considère pas comme une actrice du changement ; en revanche j'agis en conscience à vouloir produire un acte, mais je ne me dis pas que je vais révolutionner quelque chose...* »

Le rôle de OuiShare revient à susciter du débat, de la communauté de réflexion et d'actions de manière extrêmement souple, sans avoir de corps de doctrine ni de système d'action. « *Un rôle d'éclaireur* », a constaté Hugues Sibille.

Marguerite Grandjean mène une étude aux côtés de la Maïf, du Crédit coopératif et du groupe Up, afin d'explorer les systèmes de « *gouvernances au pluriel* » dans les organisations dites de l'ESS et celles dites de l'économie collaborative. Ce travail est réalisé au contact des acteurs du terrain, pour ensuite en tirer des éléments concrets d'analyse pertinente.

*« Je ne me considère pas comme une actrice du changement ; en revanche, j'agis en conscience à vouloir produire un acte » Marguerite Grandjean, OuiShare*

Premier temps d'ateliers – Le thème de l'économie collaborative est-il toujours pertinent ? Sinon, comment en définir le périmètre ?

Françoise Bernon, déléguée générale du Labo de l'ESS, ouvre les temps d'ateliers : « *Vous êtes là en tant qu'experts de l'économie collaborative et de l'ESS, ou vous y êtes investis. Cela se veut proactif, nous voulons vraiment vous entendre sur le sujet.* »

La synthèse des réflexions menées dans les 6 ateliers, composés de l'ensemble des participants.

**Atelier 1 - Richard Debauve, administrateur du Labo de l'ESS**  
« Comment l'ESS peut-elle s'approprier toutes les vertus du collaboratif ? »

**Un consensus**

Il ressort de cet atelier que le thème de l'économie collaborative est toujours pertinent, en considérant toutefois la nature et le modèle des plateformes.

La question essentielle qui en ressort est de savoir **comment l'ESS peut-elle s'approprier toutes les vertus du collaboratif**. Les notions de lucrativité, l'interprétation du caractère collaboratif (...) sont revenues régulièrement dans l'échange de l'atelier.

**Les modes de financement**

L'économie collaborative a plusieurs filières et plusieurs pistes pour financer des plateformes qui pourront toutes prétendre être des plateformes collaboratives.

**Atelier 2 - Patrick Gèze, Le Labo de l'ESS**  
« *L'économie collaborative produit des effets positifs mais aussi collatéraux* »

Selon les participants de cet atelier, « le concept n'est pas encore arrivé à maturité. Il faut traiter d'autres questions comme celle de la gouvernance et de la relation ». Ce qui reste pertinent dans le collaboratif : la valeur de la propriété est détournée par celle de l'usage.

**Rester vigilant sur le rapport au travail**

« L'économie collaborative produit des effets positifs mais aussi collatéraux ». Il semble important de veiller à l'utilisation et la signification des mots : salariat, emploi et travail : Ce n'est pas parce qu'une activité est non salariée qu'elle n'est considérée comme un travail, ce qui entraîne la question de la rémunération, de la protection sociale de la personne. En réaction aux propos de Laure Wagner (BlaBlaCar) selon lesquels leurs « membres ne sont pas des travailleurs », cet atelier a tenu à préciser de ce que l'on entend par travail. Il est rappelé qu'emploi et travail ne sont pas des synonymes.

### **Un périmètre flou**

Le terme d'économie collaborative reste vague. Il est important de faire la distinction entre des plateformes étrangères dites collaboratives comme Airbnb, Uber ou Booking, détruisant des emplois via l'optimisation fiscale ; et celles qui essaient de se développer en France en partageant des valeurs proches de l'ESS (partage de la valeur, gouvernance démocratique).

Ces dernières sont amenées à se présenter plutôt comme des initiatives de circuits courts pour éviter l'amalgame.

### **Le sens et l'impact social**

Les participants ont tenu à replacer l'une des missions de l'ESS - l'humain au cœur de l'activité - et pointent les limites du collaboratif en précisant que certains systèmes renferment les gens chez eux, sans apporter les moyens de contribution et de développement de l'individu par le collectif.

L'outil collaboratif devient alors un nouveau moyen de consommer des produits et services à échanger sur des plateformes.

La réflexion de l'atelier a introduit la notion de culture d'entreprise. En cela, l'idée du bien-être au travail dans certaines plateformes (lieux de travail offrant des espaces de détente, de collation et de loisirs aux collaborateurs) pourrait être trompeuse et venir trop relativiser les éventuelles externalités négatives de leurs activités.

### **Les statuts et la gouvernance**

L'ESS peut être un garde-fou sur le long-terme par rapport notamment à l'appropriation de la valeur. Des modes statutaires (malgré ses limites observées sur le financement) peuvent faciliter un certain nombre de choses : repenser la gouvernance pour un meilleur partage de la valeur.

#### **➤ Proposition de l'atelier :**

*« Il faudrait un observatoire pour analyser les créations, les maintiens ou les destructions de ces plateformes dites collaboratives sur les territoires. Pour le moment, nous n'avons aucun chiffre pour mesurer la destruction nette d'emplois et d'acteurs sur l'économie réelle ».*

### **Atelier 3 - Dominique Schalchli, Les Accorderies**

**« Crée la deuxième génération de l'économie collaborative »**

Dans cet atelier, plutôt que de parler de la fin de l'économie collaborative (Cf. Arthur de Grave, OuiShare), il ressort l'idée d'une première génération de l'économie collaborative qui a été récupérée, mais qu'une deuxième génération va émerger, et promouvoir l'idée d'une économie plurielle.

### **Point de vigilance sur le code du travail**

Une crainte est soulevée sur la transformation progressive des salariés en auto-entrepreneurs : « *Une manière de mettre à bas un certain nombre de choses en termes d'organisation du travail* ».

### **Le lien entre plateformes numériques et économie collaborative**

Il est précisé qu'au sein des membres de l'atelier, tous n'utilisent pas le numérique (ou le font pour des

choses très précises, comme dans le secteur de l'agriculture).

### L'ESS, source d'inspiration

Il ressort de l'atelier la notion de la redistribution de la valeur : certains acteurs de l'économie collaborative pourraient s'inspirer des pratiques de l'ESS en la matière. Aussi, pour ses principes coopératifs, un outil de valorisation pour une gouvernance démocratique et un engagement sur le long-terme.

### Atelier 4 - Frédéric Gouédard, administrateur du Labo de l'ESS « L'économie collaborative par le prisme de l'être humain »

L'économie collaborative est un concept qui a émergé avec l'accélération du numérique, la coopération et la collaboration ayant toujours existé. Le système dominant est remis en cause avec une prise de conscience sur l'hypothèse d'un système capitalisme arrivé à saturation.

A cela s'ajoute aujourd'hui une meilleure appréhension de la consommation : économique, écologique, sociale... Le périmètre de ce type d'activité s'est beaucoup élargi.

### Une proposition de définition autour de l'usage

S'est posé la question de la mise en commun des biens et des services.

Il faudrait une évolution des cadres juridiques, notamment en ce qui concerne le droit du travail et l'emploi : redéfinir ce qu'est le travail, le lien avec l'entrepreneuriat. « *Est-ce que c'est toujours collaboratif quand la valeur est captée essentiellement par un acteur avec des méthodes capitalistes classiques ?* »

Si la définition n'est pas primordiale, la table s'accorde sur un besoin d'un encadrement quand cela touche au droit du travail, à la valeur et à sa captation, aux relations asymétriques face à des économies matures par exemple.

Enfin, il paraît important de regarder ce que signifie l'économie collaborative sous le prisme de la place de la personne, de l'être humain. « *Regardons les conséquences par exemple d'Airbnb dans les villes extrêmement touristiques : les locations sont en grande partie captées pour faire du Airbnb.* » Ces sociétés ne se soucient pas des externalités négatives, de leur responsabilité sociale et environnementale. Il se dégage ici la notion d'indicateur d'impact et surtout de mesure de la valeur. Il serait intéressant de définir ce que pourrait être une économie coopérative et sociale avec des acteurs historiques de l'ESS et des entreprises de l'économie collaborative engagées pour un impact positif de leur activité.

### Atelier 5 - Benoît Granger, Le Labo de l'ESS « Mieux cerner les frontières du collaboratif et de l'ESS »

La Ruche qui dit oui ! est un exemple concret qui a permis de voir quelles sont les frontières du collaboratif par rapport à une économie solidaire.

A travers le développement d'Uber, le grand public sait ce qu'est l'économie collaborative. Or, l'opinion est partagée, et Uber est l'exact contraire de l'économie collaborative : une captation de valeurs d'une « *brutalité extraordinairement efficace* », avec l'objectif de devenir le rentier d'une exploitation de services qui met en contact des offreurs et des demandeurs sur un modèle capitaliste.

D'ailleurs, La Ruche qui dit oui ! ne se revendique plus de l'économie collaborative depuis le développement d'Uber : « *Quand on se présente, on évite de dire qu'on vient de l'économie collaborative. Je dis que La Ruche est une plateforme de circuits courts en ligne.* »

La plateforme présente un modèle de gouvernance associant un certain nombre de personnes, d'idées et de projets. Ses fondateurs ont cherché à se rapprocher de l'ESS et obtenir l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire à Utilité Sociale).

### L'effet de taille

Il a été soulevé qu'à partir d'une certaine taille, on entre dans une économie « *on demand* », avec des utilisateurs se comportant comme des consommateurs lambda : « *On rentre dans une espèce d'anonymat, et l'ubérisation consiste à accélérer encore cette tendance et à devenir le roi du pétrole en deux ans. Plutôt que de mettre dix ans à développer des choses ascendantes...* »

#### ➤ Proposition de l'atelier

Ajouter des sous-titres à l'économie collaborative pour savoir s'il s'agit d'une initiative de type Uber ou Airbnb, ou bien celle d'une économie collaborative avec des notions d'innovation sociale, structurelle, plus proche de l'ESS.

Est-ce qu'il existe une gouvernance relativement démocratique, des écarts des salaires, une redistribution de la valeur ? Est-ce qu'il y a une contribution qui va au-delà du travail salarié... ?

### Atelier 6 - Emmanuel Verny, administrateur du Labo de l'ESS « L'économie collaborative, c'est faire ensemble »

Une définition est partagée autour de la table ; l'économie collaborative, c'est faire ensemble, produire de la valeur en commun. Le sens de l'économie collaborative semble avoir été détourné. Les services d'Airbnb, de BlaBlaCar répondent à une logique de marché. La possibilité est donnée à des particuliers de vendre des produits et des services à une plus grosse audience. Dans ces cas-là, la notion du collaboratif qui est de « faire ensemble », ne se retrouve plus.

Tout cela est généré par la diffusion d'Internet et la possibilité de toucher un grand nombre de personnes.

Pour répondre à la définition partagée par l'atelier, l'économie collaborative a toute la légitimité de se développer mais à certaines conditions, en répondant à un certain nombre de critères et de valeurs : transparence, clarification des responsabilités, coopération, ergonomie, éthique, « fun », plaisir, émancipation des personnes, partage des bénéfices, solidarité...

L'atelier a fait référence à l'histoire de l'économie collaborative, avec l'exemple des Cuma, coopératives

de matériel agricole, une forme « *primitive* » d'économie collaborative.

Les questions relatives au faire-ensemble, au partage d'usage et à frontières ont été soulevées. Le modèle coopératif a été cité comme éventuelle source d'inspiration. Il est important de bien définir les valeurs que l'on souhaite mettre en avant dans ces nouveaux modèles d'échanges.

#### ➤ Les points clés issus des premiers ateliers

- Besoin de délimiter le périmètre et les frontières plutôt que de définir le concept.
- Approche de certaines plateformes en circuits courts.
- Créer un observatoire de l'économie collaborative (*pour apporter une analyse des plateformes existantes*).
- Besoin de faire évoluer les cadres juridiques en termes de droit du travail, d'emploi et d'entrepreneuriat (pour éviter les dérives).
- Besoin de mettre en avant les principes coopératifs (gouvernance) et la mesure de valeur (indicateurs d'impacts).
- Créer des sous-catégories et des sous-titres à l'économie collaborative, terme devenu trop large.
- Le digital a eu un rôle majeur dans l'expansion de l'économie collaborative.
- Uber est le mouton noir de l'économie collaborative.
- « L'effet de taille » des plateformes change la donne.

## [Séquence 2] La place de l'ESS dans le collaboratif

Pour cette deuxième partie de soirée, avant un nouveau temps de tribune, Hugues Sibille revient sur les missions du Labo de l'ESS : « *Par rapport à des enjeux de société, que peut-on apporter ou faire, quelle place l'ESS peut-elle prendre sur telle ou telle thématique de société ?* ». Il introduit Marc-David Choukroun, cofondateur de « La Ruche qui dit oui ! » en citant sa tribune publiée dans *Les Echos* en décembre 2015 et qui a suscité débat : « *Vous dites que si vous aviez fait La ruche qui dit oui ! sous forme de coopérative, vous n'y seriez jamais arrivé. Pourquoi ?* »

Marc-David Choukroun, cofondateur de La Ruche qui dit oui !

« Un modèle hybride pour un impact social, environnemental, économique »

Le cofondateur de la Ruche qui dit oui ! évoque en premier lieu la difficulté d'accéder aux fonds pour des projets numériques. Selon lui, l'ESS n'a pas forcément une bonne compréhension non seulement de ce que peut apporter le numérique mais aussi du coût de la création d'une telle plateforme : « *Ce n'est pas si simple que ça, ce sont des dizaines de personnes, architectes et développeurs à mobiliser* ».

Marc-David Choukroun précise que la forme coopérative n'a pas été envisagée aux débuts de la Ruche qui dit oui ! La seule possibilité a été d'aller chercher des investisseurs web : « *Nous avons rencontré des business angels traditionnels qui ont financé notre projet. A l'époque, en 2010, il n'y avait pas de crowdfunding ni même de coopérativisme de plateforme* ».

Hugues Sibille reconnaît que cela incite à trouver des modèles de financement adaptés aux besoins du projet, avec des montants suffisants. Toutefois, des outils de financement se développent de plus en plus : « *Il ne faut pas rester bloqué sur l'idée qu'il n'y a pas de financement dans l'ESS* ».

Marc-David Choukroun insiste que ce n'est pas parce qu'on est en Société à actions simplifiées (SAS) que l'on n'a pas un projet avec une certaine éthique et la volonté d'un impact social et environnemental.

En 2012, La Ruche qui dit oui ! a fait les démarches pour l'agrément ESUS : « *Nous considérons qu'il existe des règles de fonctionnement dans l'ESS qui vont dans le sens de nos valeurs, susceptibles de nous aider à mieux se structurer. Nous avons également obtenu certains financements venant de l'ESS, mais plus limités...*  ».

Interrogé sur la forme juridique de la plateforme, Marc-David Choukroun définit La Ruche qui dit oui ! comme une entreprise hybride, qui essaie d'avoir un impact économique, social et environnemental : « *On ne considère pas que ce soit mauvais de faire du profit, de la plus-value. 90 % des revenus générés sur notre plateforme restent locaux : on considère déjà que c'est avoir un impact positif.* »

Hugues Sibille souligne que la plupart des acteurs de l'ESS ne considèrent pas les excédents (qu'il soient profit ou non) comme un souci majeur mais discutent de leur affectation.

En référence à l'article de Marc-David Choukroun, il se pose la question de savoir si les systèmes d'organisation et de prise de décision relevant de l'ESS sont adaptés pour répondre aux besoins d'initiatives collaboratives.

Ce dernier confirme la nécessité d'aller vite au démarrage (besoin de réactivité des financeurs) et de se rapprocher de l'ESS dans un second temps si c'est un choix de développement. Les débuts d'un tel projet imposent « *de s'écouter uniquement entre fondateurs avec une équipe assez restreinte. D'ailleurs, au démarrage, nous n'avons pas forcément de parties prenantes avec qui monter une SCIC.* » C'est en développant le projet que des mécanismes coopératifs peuvent se mettre en place.

Les deux points de départ sont donc intéressants selon Marc-David Choukroun : « *Il faut aussi permettre aux sociétés qui démarrent en coopérative d'aller plus vite au départ, de trouver des financements plus importants pour développer le numérique. Et permettre aux entreprises commerciales de faire évoluer dans le temps, leurs statuts et leurs règles afin de mieux partager la gouvernance et la valeur.* »

L'enjeu pour La Ruche qui dit oui ! est aujourd'hui d'accélérer le développement informatique avec un outil qui permette à chacun de développer son activité rapidement.

« *Permettre aux entreprises commerciales de faire évoluer dans le temps leurs statuts et leurs règles afin de mieux partager la gouvernance et la valeur* », **Marc-David Choukroun cofondateur de La Ruche qui dit oui !**

Josepha Lerest, la Maïf

« Nous souhaitons une économie synonyme de partage »

Hugues Sibille rappelle que la Maïf est l'une des entreprises de l'ESS qui a su repérer l'importance du problème et mettre en place une stratégie dans ce champ, en particulier en se dotant de moyens financiers pour mettre de l'argent dans des projets collaboratifs.

Si la Maïf s'est penchée sur l'aspect stratégique, c'est sans perdre de vue l'aspect politique rappelle Josepha Lerest : « *On voudrait œuvrer pour une société plus collaborative. Une société au sens large, macro, mais aussi au sens de l'entreprise. Tout ce qu'on va être amené à développer dans le champ de l'économie collaborative, va se retrouver aussi de façon symétrique au sein même de l'entreprise.* »

Dans le champ de l'économie collaborative, la Maïf part d'un constat « très pragmatique » selon lequel la dissociation croissante de la possession et de l'usage des biens a un impact très fort sur l'assurance. Une tendance sociétale qui invite à s'interroger et à innover. « *Nos sociétaires (plus de 3 millions) nous disent qu'ils font autrement, qu'ils ont une nouvelle mobilité, qu'ils habitent autrement, qu'ils se déplacent autrement, cela génère de nouveaux besoins d'assurance.* »

Les acteurs, des start-up pour la plupart, proposent de nouvelles solutions pour de nouveaux usages. Josepha Lerest évoque l'importance de pouvoir les accompagner et prendre des décisions d'investissement rapidement. Pour ce faire, la Maïf a créé l'an dernier un fonds d'investissement (125 millions d'euros à horizon 2018) afin d'acquérir cette réactivité au service de start-up de l'économie collaborative qui ont besoin de transformer l'essai extrêmement rapidement.

Pour Josepha Lerest, ça ne s'arrête pas là. Encore en apprentissage, les équipes de la Maïf ont besoin de se doter de critères de sélection qui permettront de considérer certaines start-up plutôt que d'autres. Si la Maïf ne souhaite pas forcément des structures qui lui ressemblent, celles-ci doivent être en phase avec les principes de partage, de confiance, de responsabilité, de qualité de service et de proximité, défendus par la Maïf. Un autre critère important est celui du potentiel de ces structures : le modèle économique. Et enfin, celui de l'innovation : « Nous souhaite soutenir des entreprises qui apportent un service innovant à nos sociétaires ». Les motivations sont plurielles et la Maïf souhaite soutenir le développement d'une économie synonyme de partage : « Nous avons été approchés par Uber, nous avons refusé de travailler avec eux. »

La fonction de veille sur les évolutions d'usage est indispensable mais fait-t-elle partie du cœur de métier d'assureur ? Hugues Sibille souhaite des précisions sur le rôle et l'implication de la Maïf sur le sujet : « Etes-vous un laboratoire ? »

Josepha Lerest souligne qu'il s'agit bien d'un laboratoire permettant de mieux comprendre ces tendances sociétales ou comment mieux assurer demain, réfléchir à faire vivre la mutualité dans ce contexte. Elle pointe les évolutions : « Lorsqu'il s'agit d'assurer de l'usage, nous assurons un moment, cela vient remettre en cause de façon profonde le principe de mutualisation des risques. Cela remet également en cause nos modes de fonctionnement. Le développement des usages conduit la Maïf à mener une réflexion sur l'horizontalisation des échanges, la co-construction et la façon dont les salariés peuvent devenir plus entrepreneurs et responsables d'eux-mêmes.

Il est précisé que le montant du fonds d'investissement créé par la Maïf est considérable, surtout pour une mutuelle d'instituteurs à l'origine, loin des pratiques d'une société de capital-risque. La question est de savoir si la Maïf est en mesure de prendre des décisions rapides comme tout fonds d'investissement ?

Josepha Lerest confirme : « Oui, nous sommes en situation d'y répondre aujourd'hui. Il y a, en amont, une étude conséquente, économique et juridique. Puis le projet passe devant un comité d'investissement après être passé devant un certain nombre de salariés de la Maif. » Les projets « pitchés » devant différents collaborateurs répondent ainsi aux enjeux des métiers historiques de la Maïf : « L'intérêt n'est pas la gestion de portefeuille mais bien l'animation de communautés ».

*« Nous soutenons des structures en phase avec les principes de partage, de confiance, de responsabilité, de qualité de service que nous défendons » Josepha Lerest, Maif*

## Denis Pansu, FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) « Valoriser le capital immatériel par les externalités positives »

La FING est une association qui existe depuis 2000 et qui s'est donné pour mission d'explorer la problématique des usages du numérique dans notre société : leur impact sur les comportements, les modes de collaboration, de gouvernance. Elle est au contact d'acteurs très diversifiés. Elle est un lieu de rencontres d'acteurs économiques, du tiers secteur, mais aussi de chercheurs en sciences humaines et sociales et d'acteurs territoriaux.

Hugues Sibille interroge Denis Pansu : « Vous défendez l'open source, le logiciel libre. Comment traiter la question des datas, qui résultent de l'économie collaborative ? Voyez-vous, dans la gestion des données, une différenciation possible d'approches au sein du collaboratif entre différentes conceptions ? ».

La FING, a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur les datas. Denis Pansu souligne : « Nous avons commencé par les territoires avec la problématique de l'open data ». Et l'association a édité il y a 4 ans un guide de bonne pratique à l'usage des collectivités locales (<http://doc.openfing.org/RDPU/GuidePratiqueDonneesPubliquesv1beta.pdf> ).

Ce travail a permis de constater le manque de culture des acteurs en termes de données : du citoyen à l'élu en passant par le collaborateur de grands groupes. « Nous nous sommes donc engagés dans un chantier, appelé Infolab, pour prototyper avec des acteurs des plateformes de conception sur la manière de produire de la donnée, la partager, l'identifier... ».

### **La valorisation du capital immatériel**

La lecture du développement économique des start-up du numérique reste très financière, mais il semblerait intéressant, notamment dans la perspective de valoriser l'apport de l'ESS, de cibler les externalités positives qui n'apparaissent pas aujourd'hui dans un compte d'exploitation.

Denis Pansu s'étonne par ailleurs du nombre de capital-risqueurs qui vont mettre des milliards de dollars à l'échelle de la planète sur des projets au devenir extrêmement incertain mais tendance, en oubliant qu'il existe aujourd'hui des acteurs de l'ESS créateurs de valeurs et d'externalités positives considérables mais invisibles. « La question de la donnée doit jouer un rôle stratégique, et les acteurs de l'ESS doivent se l'approprier. »

### **Des évolutions positives**

La Banque publique d'investissement (BPI) a récemment fait évoluer son référentiel de l'innovation, jusqu'alors portée essentiellement sur l'innovation technologique. Denis Pansu note la volonté stratégique de faire remonter aujourd'hui d'autres valeurs : le référentiel de la BPI intègre l'innovation sociale dans ses paramètres. D'ailleurs, les chargés d'affaires du réseau BPI France vont intégrer cette grille de l'innovation sociale et sont en train d'être formés à ce sujet.

Denis Pansu invite les acteurs de l'ESS à se positionner dans cette continuité, « vis-à-vis d'instances qui tiennent les cordons de la bourse (comme le CGI, Commissariat général aux investissements) » et qui

orientent encore les fonds vers les PIA (Programmes d'investissement d'avenir) où il y a un raisonnement « extrêmement technologique ».

*« La question de la donnée doit jouer un rôle stratégique, et les acteurs de l'ESS doivent se l'approprier. »*

*Denis Pansu, La Fing*

## Second temps d'ateliers - Comment l'ESS peut-elle changer d'échelle ?

Atelier 1 - Richard Debauve, administrateur du Labo de l'ESS

« Est-il vraiment nécessaire de changer d'échelle ? »

Les participants de cet atelier ont échangé autour de la question du **changement d'échelle** et en particulier sur sa pertinence notamment pour les petits projets.

La notion de changement d'échelle de l'ESS a été rappelée. Peut-elle changer d'échelle avec le collaboratif ? Cela pose la question du financement public (BPI, CDC, etc), des grosses entreprises et de l'ESS ainsi que celle du financement participatif (crowdfunding).

Atelier 2 - Patrick Gèze, Le Labo de l'ESS

« Développer les financements sur la durée »

L'échange de cet atelier a commencé par un exemple : « une recherche de financement pour un projet ESS dans un projet d'économie collaborative. Résultat : mobilisation de 10.000 euros. C'est-à-dire rien à voir avec l'ampleur du besoin. »

Aujourd'hui, les outils qui existent ne sont pas adaptés et notamment sur le besoin dans la durée : il y a des outils pour le financement initial, pour des projets de développement. En revanche, pour le besoin continu de financement, il n'y a pas de réponse.

### ➤ Propositions de l'atelier :

« Il y a des fonds d'investissement spécifiques à l'ESS, qui soutiennent ses projets et partagent ses valeurs. Ne serait-il pas possible que les différents financeurs de l'ESS les montent ensemble ? Regrouper les acteurs de l'ESS autour de fonds d'investissement plutôt que chacun créé son fonds dans son coin ? ».

Autre idée : travailler davantage sur l'hybridation des financeurs et de ses différentes ressources (ESS, financements publics, crowdfunding...)

### Atelier 3 – Marguerite Grandjean, OuiShare « Faire émerger des investisseurs patients »

Cet atelier s'est posé la question relative à **la nécessité de changer d'échelle** pour conquérir le monde. N'est-il pas plus pertinent de se démultiplier et être très nombreux et plus petits : il y a une dimension d'engagement, de proximité, de convivialité. Un bémol tout de même : certaines activités nécessitent une taille critique et amènent de fait à réfléchir à la question du changement d'échelle.

#### **Les financements et le partage du pouvoir**

A été soulevée la question qui se situe au-delà du partage de la valeur : celle du partage du pouvoir. Aujourd'hui la question du financement, c'est : qui décide ?

Certaines évolutions ont été évoquées : Caisse des dépôts et Consignations (CDC), BPI, mais aussi de nouveaux outils de l'ESS (titres participatifs, Scoop d'amorçage...) mais l'idée majeure est de savoir comment faire émerger des investisseurs « *patients* ».

#### **Match retour de l'entreprenariat social ?**

L'idée de Denis Pansu, Fing sur *le travail autour des externalités positives a retenu l'attention de cet atelier : la question de la propriété, sur des modèles type « biens communs » mais aussi sur des open source, à la Open Food network.*

### Atelier 4 – Frédéric Gouedard, Administrateur Labo de l'ESS « Inciter les start-up à sa rapprocher du monde de l'ESS »

#### **Des constats**

L'ESS a été un pourvoyeur d'idées pour l'économie collaborative et, si elle ne sait pas se saisir de cette problématique des nouveaux usages, elle pourrait voir ses clients aller vers d'autres acteurs, d'autres systèmes plus facilitants. L'une des forces de l'ESS, c'est l'idée de citoyens qui se réunissent pour répondre à leurs propres besoins : cette idée a été à l'origine des mutuelles et des coopératives. C'est dans cette relation permanente avec ses clients sociétaires que l'économie sociale a innové. Avec, à la clé, un autre sens éthique, de valeur et d'équilibre.

Les participants à l'atelier se sont posés la question des financements : « *Qu'est-ce qui doit évoluer dans les dispositifs existants pour permettre à des start-up du monde du numérique de se rapprocher du fonctionnement d'une entreprise de l'ESS ?* » Dès lors que ces entreprises sont sur le numérique, elles vont être consommatrices de fonds propres. Dans les statuts de l'ESS, malheureusement, le retour sur investissement fait que les investisseurs traditionnels vont être gênés pour le financement de ces entreprises.

Autres possibilités évoquées : le **titre participatif** (bientôt éligible au crowdfunding), mais surtout la **multiplicité des outils de financement**.

## Atelier 5 – Benoit Granger, Le Labo de l'ESS « Trouver des financements, c'est le parcours du combattant »

Au sein de cet atelier, des témoignages d'acteurs engagés dans l'économie collaborative ont permis une sorte d'analyse des difficultés rencontrées. Il en résulte que les problématiques ne se rejoignent pas entre les deux mondes.

« Trouver des financements c'est l'enfer, le parcours du combattant » : nous avons très peu de temps lors de la création d'une entreprise, et les acteurs s'appuient donc sur le pragmatisme. Il y a par ailleurs une **méconnaissance des circuits de financement existants**. L'un des participants relève la séparation trop nette des organisations qui accompagnent les entreprises et **l'impossibilité de faire des ponts entre les deux économies** : « Les CRESS et les CCI sont séparées - les premières pour développer l'ESS, les secondes pour développer les entreprises classiques -, elles n'ont pas les mêmes objets ».

**Le financement par l'ESS de l'économie collaborative reste très difficile** : « Dès le départ, le postulat crée des conditions très dures pour que l'ESS finance l'économie collaborative, les critères sont extrêmement exigeants, les entrepreneurs se tournent alors vers l'investissement privé. »

## Atelier 6 - Emmanuel Verny, Administrateur Labo de l'ESS « Poser des garanties pour éviter les dérives »

Cet atelier a réglé le problème de manière assez définitive : l'économie collaborative est un moyen pour l'ESS de changer d'échelle. A été retenue l'idée qu'il fallait aller vite en matière d'innovation et de financement.

« Les investisseurs doivent-ils porter des valeurs sociales et éthiques ainsi que des exigences de transparence de la part des porteurs de projet ? » La réponse est plutôt oui.

Il y a par ailleurs « une **adéquation** à trouver entre la **philosophie des financeurs** et la **philosophie des projets** qui cherchent à se faire financer ». Sinon, il y a vraiment nécessité de poser des garanties pour éviter les dérives.

Il faut acquérir des outils qui permettent de changer d'échelle, de « vaincre une certaine frilosité et de développer une culture interne ». Emmanuel Verny conclut en soulignant « l'importance des ergonomies informationnelles, en particulier en développant la simplicité et l'intuitivité ».

## ➤ Les points clés issus des seconds ateliers

- Besoin de financements élevés et rapides en phase de démarrage avec un risque élevé et nécessite de développer les financements sur toute la durée du projet.
- Valoriser le capital immatériel par les externalisations positives.
- Permettre aux entreprises commerciales de faire évoluer leurs statuts et règles pour un meilleur équilibre gouvernance-valeurs (agrément ESUS).
- Créer un fond d'investissement par plusieurs acteurs ESS en faveur de l'économie collaborative (mutualisation des moyens et des risques).
- Favoriser les formes « hybrides » d'entreprenariat et de financement (idée de rapprocher les CCI et CRESS dans leur approche d'accompagnements de projets).
- Faire émerger des investisseurs « patients ».
- Inciter les *start-up* à se rapprocher des modèles coopératifs de l'ESS et adapter la réactivité de ces modèles.
- Le rôle stratégique de la « data » et celui des acteurs de l'ESS sur cette question.

## Conclusion-synthèse

Pascal Terrasse, député et auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative : « Imaginer des territoires collaboratifs »

Pascal Terrasse, reprend la parole pour une synthèse des échanges de la soirée qu'il retient « *en forme télégraphiques* ».

« *Dans l'économie collaborative, il faut faire la différence entre un particulier, un professionnel ou un pro-consommateur, c'est-à-dire à la fois producteur et consommateur.* » Nous n'avons pas parlé d'ailleurs de la principale start-up que tout le monde connaît : *Le Bon coin*, premier fournisseur d'emplois en France, premier agent immobilier. Un acteur qui permet aujourd'hui à toute une génération de pouvoir être vendeur de ses propres biens. C'est un investisseur étranger qui a son siège social en France, l'ensemble de son *back-office* en France et qui surtout paie ses impôts en France.

- **La problématique du financement** : « je vous ai entendus ». Pascal Terrasse annonce que « La loi dite NOÉ (Nouvelles opportunités économiques) qui est passée sous silence, va être supplantée vraisemblablement par le dispositif SAPIN 2 au mois d'avril. Le 2 mai 2016 est prévue une présentation au conseil des ministres et je vous conseille de la regarder attentivement ». Elle permettra d'une part de faciliter l'accès au crédit par les business angels. D'autre part, il y aura inévitablement la capacité de modifier les règles de solvabilité afin d'avoir une approche plus hybride que jusqu'alors ».
- **Pour une agence de notation**. Pascal Terrasse est convaincu que pour les plateformes de l'économie collaborative, il faut pouvoir imaginer une agence de notation. « Sur ce marché, il y a tout et n'importe quoi. Aujourd'hui, l'acte d'achat se fait essentiellement par des notations. Pratiquement 80 % des acheteurs vont regarder la notation. Alors même que pratiquement 50 % de ces notations sont fausses, achetées sur des marchés. » Face à cette réalité, Pascal Terrasse souhaite « mettre de l'ordre » en imaginant une agence de notation ouverte, en open data, qui appartienne à tous et qui permette de noter les plateformes.
- **Pour des territoires collaboratifs**. Pascal Terrasse lance un appel : « J'espère que vous allez m'aider et m'accompagner, les uns et les autres, en particulier, Hugues Sibille avec le Labo de l'ESS, sur cette idée d'imaginer une vingtaine ou une trentaine de territoires collaboratifs en France : cela permettrait de travailler sur les usages. » Il assure : « Il y a une fracture dans notre pays, et ce n'est pas tant la fracture du numérique telle qu'on l'a imaginée ces dernières années. En revanche, la fracture des usages est vraiment devant nous. »
- **Formations au numérique**. Il y a un vrai problème, confirmé par les fondateurs de BlaBlaCar : « nous avons levé des fonds, c'est très bien, mais si nous voulons continuer à rester en France, il nous faut impérativement trouver des professionnels que nous ne trouvons pas. Pour en trouver, nous devons aller en Pologne : car les pays de l'Est sont très en avance sur certaines

formations en matière de numérique. Il faut que la France fasse aussi cette transition numérique : l'école nationale du numérique a été lancée, un certain nombre de sites ont été référencés... »

Hugues Sibille remercie Pascal Terrasse et salue sa présence tout au long de la soirée : « C'est bien d'avoir des hommes politiques qui restent dans les débats de bout en bout, avec qui nous pouvons parler et discuter. Ce n'est pas toujours le cas... ».

**Hugues Sibille** : « Que pouvons-nous faire, nous Labo de l'ESS, à partir de ce soir ? »

« *Nous allons réfléchir à une rencontre plus large* ». Si la soirée s'est voulue limitée en termes de nombre de participants, le but était aussi d'appréhender la thématique. Hugues Sibille rappelle que cette soirée a été préparée avec un choix d'invités restreint : « *Comme dans un dîner de famille ou de copains ; nous avons choisi tel ou tel type de profil. Maintenant, on peut imaginer faire quelque chose de plus large après avoir débroussaillé le sujet* ».

Hugues Sibille cite d'autres exemples des travaux du Labo de l'ESS comme les nouvelles formes d'emploi, l'approche économique en circuits courts ou les pôles territoriaux de coopération économiques : « *Il y a beaucoup de connexions avec l'économie collaborative. Il nous faut travailler les zones intermédiaires.* »

Il a été rappelé le travail, mené par le Labo, sur la transition énergétique et citoyenne dans lequel sept entreprises de l'ESS (MGEN, Maïf, Crédit coopératif, Groupe UP...) ont pris des engagements sur cette transition. « *J'aimerais que l'on crée un club de ces entreprises qui diraient : pourquoi est-ce qu'on ne travaillerait pas ensemble sur ce sujet du collaboratif et pas simplement chacun de notre côté avec nos outils ? Il y a peut-être des outils à mettre en commun* ». Hugues Sibille suggère que le Labo prenne l'initiative de créer un petit club de ces entreprises afin de se dire : « *Nous avons fait des choses sur la transition énergétique, poursuivons-les sur le collaboratif* ».

Hugues Sibille répond positivement à l'appel de Pascal Terrasse à propos des territoires collaboratifs, en émettant une réserve : « *Allons-y mais veillons à ne pas superposer trop d'expérimentations territoriales qui finissent par perdre leur sens initial. Essayons des passerelles entre territoires...* »

Sur la question des financements, il est important de voir plus clair sur les vrais besoins : « *Il y a surtout un problème de financement dans la phase de démarrage, là où le risque est maximal, là où il faut aller vite, là où il faut mettre pas mal d'argent sur la table.* » La première phase est celle où tout se joue dans le collaboratif, « *j'aimerais bien que nous poursuivions la réflexion sur ce registre-là* ».

Il insiste enfin sur l'**articulation entre économie sociale et solidaire et biens communs**, en toile de fond des travaux : « *Il commence à y avoir pas mal de choses, peut-être que le Labo pourrait s'en saisir de manière plus directe ?* »

Hugues Sibille a remercié la salle pour cette première édition des « ProspectivESS du Labo » avant d'introduire le slameur, Cocteau Molotov, qui donne sa synthèse poétique et humoristique de la rencontre.

Plateforme et levée de fonds  
Nous sommes en plein grand écart  
Ce soir je viens faire mon blablabla car  
L'humain s'avance en terrain incertain  
Personne ne l'a balisé  
Tout se bouleverse  
Le capitalisme s'est banalisé  
et il reste peu de chemin de traverse  
pour ouvrir l'horizon d'une autre économie  
d'un nouveau commerce  
Nous avons toujours été déçus de ce que l'avenir a promis  
Mais on voit ici des gens se rencontrer pour échanger sur les conditions à réunir  
pour faire lever le vent d'un nouvel avenir  
Au départ, on peut croire que l'affrontement est frontal  
Economie solidaire contre économie totalitaire  
Le riche contre la ruche  
Capitaliste contre gauchiste  
Vous : résistants, eux : S.S.  
Rien n'est aussi tranché  
même s'il ne s'agit pas de jouer au collabo  
mais avec le Labo tracer les prospectives  
d'une économie vraiment collaborative  
Tout remettre à plat pour une organisation horizontale  
Ce n'est pas pour moraliser le capitalisme  
mais plutôt pour capitaliser sur la morale  
Ajouter des valeurs face à la valeur ajoutée  
Valeur d'usage, valeur du sage  
Face aux voleurs à jeter, l'avenir est là, il n'y a pas à douter  
Alors aujourd'hui 29 mars  
Après un week-end Pascal  
et face à ce monde qui nous Terrasse  
Essayer d'y voir clair  
face au flou du grand tout et son contraire  
Le train passe vite  
Jeter un pavé dans la marmite  
pour faire des ronds dans l'eau delà d'un système qui périclite  
Vite  
Vous avez juste une minute pour une nouvelle jeunesse  
Bonsoir, chers amis de l'ESS  
Une minute pour trouver un business angel  
Bordel

Secouez un peu  
Quand changent les règles du jeu  
on arrête les Khomri... les conneries  
et on sort le rapport du placard  
pour voir l'apport à part du peer to peer  
pour voir ce qui passe dans ce bizarre support digital qui brille  
dans les mains. Le monde part en vrille  
et retrouve ses appuis  
à travers des applis  
Un écran sur lequel on appuie  
Un écran pour un contact direct avec autrui  
Un écran qui nous travaille jour et nuit  
Un écran plateforme de nos vies  
Nous ne voulions pas devenir des numéros  
Nous sommes devenus du numérique  
en équilibre instable sur des supports juridiques  
Tous connectés au vide cosmique  
En attente d'une transparence partagée  
d'une éternité en sobriété  
contre l'obsolescence trop cramée  
En attente du coopératif  
Tous indépendants mais au top du collectif  
désintermédiaires, décentralisés, sans valeur à défendre mais super objectifs  
Personne n'est parfait  
Personne n'a de leçons à donner  
Juste des données à donner  
à mettre en ligne, s'abonner  
Nouveau début, sur vieille position, éternelle transition  
Est-ce qu'on avance pour de bon  
ou est-ce qu'on ristourne en rond  
autour de cette obsession :  
Comment lever des fonds ?  
Comment...  
En valorisant ce nouveau filon  
Ce nouveau modèle qui fait recette  
basé sur ce que font, font, font les petits mariés au Net'  
Oui, comment financer ?  
Comment fiancer ESS et collaboratif ?  
Etre sociétaire à la MAIF ? La MAIF pour tous ?  
Comment financer sans retomber dans le lucratif ?  
Comment être pessimiste en restant positif ?  
Comment devenir moderne en étant primitif ?  
On veut l'Uber et l'argent d'Uber  
Constat contradictoire du contrat social  
C'est dans l'air

La société devient une société  
3.0, triangulaire  
commun – communauté – commercial  
On dit qu'il n'y a plus d'idéal  
Mais il y a des idées là  
Peut-être que bientôt il n'y aura plus d'Etat  
Balayé par un coup DATA  
Loin des cours de la bourse  
que la vie reste une open source  
Au carrefour des possibles  
si tu attends  
se cachent des créateurs invisibles  
et des financeurs patients  
Changer d'échelle pour changer des choses  
Il reste un tas de détails critiques  
à régler, c'est pour ça qu'on cause  
Bien sûr, tout se ramène à des questions de fric  
et là faut être pragmatique :  
Le privé rapporte plus que le public  
Combattre la frilosité  
ne devrait pas être compliqué  
à l'heure du réchauffement climatique  
Du particulier au professionnel  
Du concret à l'immatériel  
Il y a le siège social, respectable  
Mais le social est sur un siège éjectable  
Alors, allons-y !  
L'objectif est de faire de toute la terre un territoire collaboratif  
Nous voilà donc au début d'une nouvelle ère  
Sans voir où est la frontière  
Tout change sauf cette vérité première :  
Tout travail mérite salaire  
Combien coûte un travailleur ? Oui, cher  
Mais si le travailleur n'est plus un travailleur  
mais le membre d'une communauté, ou si c'est un ambassadeur  
reste toujours cette question première :  
Comment se partage la valeur ?  
Je vais aller au Pays-Bas, pour avoir la réponse de l'infirmière.

*Lionel Lerch alias Cocteau Molotov*

## Des propositions concrètes émergeant de ce temps d'échange participatif

1. Répondre à la question du périmètre en valorisant l'approche économique en circuit courts développée par le Labo à travers 4 critères : transparence, coopération, lien social et équité.
  - en s'appuyant sur la charte des CCES qui portent ces critères et les valeurs de l'ESS ;
  - en travaillant sur l'articulation entre ESS et biens communs
2. Créer un observatoire de l'économie collaborative comprenant plusieurs objectifs concrets :
  - conforter les valeurs (*cf proposition 1*) ;
  - formaliser une méthode d'évaluation d'impacts avec une grille d'indicateurs qui comprendrait en particulier la question spécifique du traitement de la donnée ;
  - organiser la notation des plateformes collaboratives.
3. Faciliter et adapter l'offre de financement des plateformes répondant aux critères des propositions 1 et 2 pour répondre à leurs besoins de financement :
  - Démarche de communication pour faire émerger des investisseurs « patients » ;
  - Adaptation de l'offre de financement en termes de réactivité et de phasage (amorçage, R&D, ...) en créant un fond d'investissement avec plusieurs acteurs ESS en faveur de l'économie collaborative (mutualisation des moyens et des risques).
4. Inciter les plateformes collaboratives émergentes (*start-up*) à se rapprocher des modèles coopératifs de l'ESS (principes de gouvernance et de partage de la valeur), en favorisant les formes « hybrides » d'entrepreneuriat et de financement, avec l'agrément ESUS.
5. Pour favoriser ces initiatives collaboratives, développer la formation aux outils numériques au plus grand nombre (jeunes, bénévoles associatifs, salariés de petites structures, etc).

## Annexe 1 – Déroulé de la rencontre

### Economie collaborative et ESS Je t'aime moi non plus ?

#### *Déroulé*

L'économie collaborative connaît une croissance exponentielle et fait l'objet de nombreuses controverses. Celle-ci participe à la remise en cause des fondements traditionnels de l'économie et se traduit par des structures très éloignées les unes des autres en termes de modèles économiques, de finalités et d'impacts sur la société.

Le Labo de l'ESS organise une rencontre suivie d'échanges participatifs autour de cette nouvelle forme d'économie, ses frontières et enjeux de croissance ; et le rôle à jouer de l'ESS dans cette économie en plein essor.

Cette rencontre, animée par **Hugues Sibille**, Président du Labo de l'ESS, aura lieu le **29 mars 2016 de 18h00 à 21h00** au **Comptoir Général**, 80 quai de Jemmapes 75010 Paris, suivie d'un temps d'échange convivial.

En présence de Pascal Terrasse député de l'Ardèche auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative.

#### **Proposition de format de la rencontre**

Le format de cette soirée se veut interactif dans le cadre des rencontres organisées par le Labo de l'ESS : les ProspectivESS du Labo.

Ce format permettra de recueillir des idées et avis d'experts de diverses sensibilités pour nourrir la réflexion et les actions du Labo.

La salle sera organisée sous forme de tables de huit personnes environ (composées de personnes de différents horizons : journalistes, économistes, sociologues, acteurs de l'ESS, acteurs non ESS, politiques, financeurs privés et publics...). Chaque table échangera ses arguments sur les questions posées.

A chaque fin de séquence, les idées et propositions seront restituées afin de partager la réflexion de chaque groupe à l'ensemble des participants.

La rencontre, animée par Hugues Sibille, sera structurée de la manière suivante :

- 18h00 **Introduction : 20 min** avec
  - l'intervention de **Pascal Terrasse**, Député de l'Ardèche et auteur du rapport sur le développement de l'économie collaborative.
  - la projection du film d'animation **Economie Collaborative-Coopérative (1min)**, produit par Possum et le Labo de l'ESS.
- 18h20 **Séquence 1 (1h00) : mieux se repérer**
  - 18h20 20 min de table ronde de lancement du débat avec Marguerite Grandjean, Ouishare ; Julien Cantoni, P2PFoundation et Laure Wagner, BlaBlaCar.
  - 18h40 20 min d'atelier :
    - **Question atelier : le thème de l'économie collaborative est-il toujours pertinent ? Sinon comment en définir le périmètre ?**Aide à la réflexion :
    - Comment mieux définir un périmètre qui nous rassemble ?
    - En quoi cette nouvelle économie est-elle collaborative ?
    - Le périmètre de l'économie collaborative doit-il comprendre des notions de : transparence, équité, coopération, lien social, territoire, gouvernance ?
    - Quels sont les critères incontournables de l'économie collaborative ?
  - 19h00 20 min de restitution (*soit 3min par table, un porte-parole est chargé de restituer la réflexion de son groupe*).
- 19h20 **Séquence 2 (1h00) : la place de l'ESS dans le collaboratif**
  - 19h20 20 min de table ronde de lancement du débat avec Josepha Lerest, Maïf ; Denis Pansu, Fing ; Marc-David Choukroun, La Ruche qui dit oui.
  - 19h40 20 min d'atelier :
    - **Question atelier : Comment l'ESS peut changer d'échelle dans le collaboratif, avec quels financements ?**Aide à la réflexion :
    - Quelles sont les formes de financement possibles pour les porteurs de projet de l'économie collaborative ESS et non ESS?
    - Quels sont les avantages et les contraintes de ces modes de financement ?
    - L'ESS est-elle en capacité de répondre aux besoins et enjeux de développement de l'économie collaborative ?
  - 20h00 20 min de restitution (*soit 3min par table, un porte-parole se chargera de restituer la réflexion de son groupe*)
- 20h20 **Conclusion : 20 min de table ronde** avec l'intervention de Cocteau Molotov, slameur ; et networking à la fin autour d'un verre.

## Déroulé du débat

L'émergence de l'économie collaborative s'appuie sur une nouvelle façon de consommer : la logique du « pair à pair » avec pour principal intermédiaire une plateforme numérique qui facilite la mise en relation des particuliers. Cette forme d'économie, prometteuse à première vue sur le plan environnemental et social regroupe toutefois des réalités très hétérogènes.

Dans ses dernières interviews (La Croix, Rue89), Hugues Sibille insiste sur la distinction entre économie collaborative et économie coopérative. Certaines entreprises de l'économie collaborative, véritables commerces en ligne, auraient des visées monopolistiques et capitalistes alors que d'autres favoriseraient plutôt le partage et le principe de communauté. Les acteurs de l'ESS ne peuvent pas rester sans réagir face à cette nouvelle économie et être force de propositions.

Même si le cadre législatif est une des questions majeures provoquées par cette transformation de l'économie, les enjeux de cette rencontre seront de :

- Définir le périmètre de l'économie collaborative inscrite dans le cadre des valeurs de l'ESS ;
- Penser et accompagner son développement en matière de financement.

### • Séquence 1 : mieux se repérer (1h00)

L'économie collaborative se revendique comme une nouvelle forme d'organisation horizontale du travail qui mutualiserait les espaces, les biens, et qui serait axée sur l'usage plutôt que sur la possession de biens. Composée d'entreprises multiformes (start-up, associations, sociétés, etc.), elle est présente dans plusieurs filières comme la finance, le transport ou encore l'hébergement.

Derrière cette diversité, le mot « collaboratif » n'a pas la même signification. La suppression des intermédiaires ne signifie pas par nature le partage et la mise en commun de la valeur créée. Les utilisateurs n'y ont aucun pouvoir en termes de gouvernance et de partage de la valeur ajoutée, la priorité est donnée au capital. Un tel modèle économique ne correspond pas aux valeurs de l'ESS.

Des structures de l'économie collaborative au contraire partagent ou se rapprochent des valeurs portées par la démarche du Labo de l'ESS sur les Circuits Courts Economiques et Solidaires (CCES). Une définition en rappelle les valeurs : un CCES est une forme d'échange économique, valorisant le lien social, la coopération, la transparence et l'équité entre les acteurs de l'échange. Cette définition intègre une forme de gouvernance démocratique et participative.

➤ **Question atelier : Le thème de l'économie collaborative est-il toujours pertinent ? Sinon comment en définir le périmètre ?**

#### Aide à la réflexion :

- Comment mieux définir un périmètre qui nous rassemble ?
- En quoi cette nouvelle économie est collaborative ?
- Le périmètre de l'économie collaborative doit-il comprendre des notions de : transparence, équité, coopération, lien social, territoire, gouvernance ?
- Quels sont les critères incontournables de l'économie collaborative ?

- Séquence 2 : la place de l'ESS dans le collaboratif (1h00)

Les structures de l'économie collaborative se développent à deux vitesses. Quelques start-ups, suivant un « business model » capitaliste, parviennent à bénéficier de levées de fonds de l'ordre de plusieurs millions d'euros alors que d'autres, porteurs de projets plus solidaires, sont confrontés à de nombreuses difficultés financières pour se développer. Les acteurs financiers de l'ESS privés et/ou publics, à l'instar de la ville de Séoul qui a créé ses propres services de partage, peuvent jouer un rôle important pour le développement de ces structures ainsi que chaque citoyen via notamment des plateformes de *crowdfunding*.

Par ailleurs, au-delà du modèle coopératif, la loi relative à l'ESS peut, par son caractère inclusif, servir les initiatives de l'économie collaborative aux statuts juridiques divers (SAS, SARL, etc.) souhaitant confirmer leurs valeurs à travers l'obtention de l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) et un accès à des financements adaptés (appels à projet, Fonds de dotation etc.).

La rencontre permettra de dégager des pistes de réflexions ainsi que des propositions de solutions relatives au financement de l'économie collaborative dans son offre globale : dette (crédit, garantie), capital et soutien des politiques publiques nationales et locales.

➤ **Question atelier** : Comment l'ESS peut-elle changer d'échelle dans le collaboratif, avec quels financements ?

Aide à la réflexion :

- Quelles sont les formes de financement possibles pour les porteurs de projet de l'économie collaborative ESS et non ESS?
- Quels sont les avantages et les contraintes de ces modes de financement ?
- L'ESS est-elle en capacité de répondre aux besoins et enjeux de développement de l'économie collaborative ?

## Annexe 2 – Liste des présents et mail à renseigner

N°	Nom	Prénom	Fonction / organisme
1	Audouit	Erwan	Crédit Coopératif
2	Bauchet	Asmahan	Journaliste, <i>Compte rendu Rencontre</i>
3	Belot	Roger	Président d'ESS France
4	Bertrand	Philippe	France Inter
5	Bevan	Quentin	Babylon
6	Bichon	Emmanuel	Possum Interactive
7	Blanc	Nicolas	OpenFood France
8	Bouchart	Christiane	Administratrice Labo de l'ESS
9	Bougras	Laurent	Fairbooking
10	Buquet	Nadège	cabinet de Martine Pinville
11	Cabasne	Guillaume	Open Money
12	Cantoni	Julien	P2PFoundation
13	Choukroun	Marc-David	La Ruche qui dit oui
14	Cocteau Molotov		Slameur
15	David	Olivier	Habicoop
16	Debauve	Richard	Administrateur Labo de l'ESS
17	Demontes	Christiane	Administratrice Labo de l'ESS
18	Desmoulins	Guillaume	Co-City
19	Dudignac	Charlotte	Coopérer pour entreprendre
20	Dughera	Jacques	RTES
21	Dujarier	Marie-Anne	Sociologue à la Sorbonne
22	Dupas-Laigo	Eric	Chargé de mission cabinet de Martine Pinville
23	Fichtali	Yassir	Groupe Up
24	Friedrich	Catherine	SCOP
25	Gèze	Patrick	Labo de l'ESS
26	Gouedard	Frédéric	Administrateur Labo de l'ESS
27	Grandjean	Marguerite	Oui Share
28	Granger	Benoit	Enseignant
29	Guerry	Romain	MGEN
30	Hermet	Flora	CJDES

N°	Nom	Prénom	Fonction / organisme
31	Herzog	Judith	CN Numérique
32	Kettler	Simon	Docapost
33	Kunvari	Anne	Labo de l'ESS
34	Lerest	Josepha	Maif
35	Lexcelent	Patricia	Les Scop
36	Maillet	Jean	Aramis-C
37	Mangin	Eric	U2Guide
38	Nesrine	Dani	L'atelier du bocage/ ADB Solidatech
39	Neveux	Fabienne	Colunching
40	Ouraeff	Alexandra	Conseillère technique économie circulaire, cabinet Antoine
41	Pansu	Denis	Fing
42	Petrotto	Eric	Laboratoire territorial d'innovations culturelles
43	Pfeiffer	Stéphane	Collaborateur Parlementaire de Fanélie Carrey-Conte
44	Piot	Claire	Act'ESSone
45	Porte	Clémence	Chomunity, communauté des chômeurs entrepreneurs
46	Sabardine	Denis	GNIAC
47	Schalchli	Dominique	Les Accorderies
48	Sibille	Hugues	Président Labo de l'ESS
49	Sibille	Bastien	Talcod
50	Simonet	Maud	Sociologue, Chargée d'étude CNRS
51	Terrasse	Pascal	Député Ardèche, Rapport Economie collaborative
52	Thomassin	Léa	Helloasso
53	Treppoz	Marie	Welp
54	Vaque	Pierre-François	Cuma
55	Vermeulen	Luc	SG FNCuma
56	Verny	Emmanuel	Administrateur Labo de l'ESS
57	Wagner	Laure	Blablacar

## Le Labo de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

est un Think Tank qui s'est donné comme objectif de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire. Il est un lieu d'échanges, de réflexions et d'actions pour une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Le Labo de l'ESS travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'ESS pour valoriser leurs initiatives, mettre en avant leurs solutions et propositions innovantes, organiser le travail de collaboration et la réflexion commune. Il se positionne ainsi comme un Think-link, par l'animation d'un travail participatif. Cette réflexion collégiale aboutit à des réflexions qui se veulent structurantes pour l'économie sociale et solidaire et qui doivent agir pour une transformation de la société.

Retrouvez les travaux du LABO de l'ESS, les actions, le calendrier des rencontres, les initiatives et les propositions des acteurs de l'ESS sur le site :

[www.lelabo-ess.org](http://www.lelabo-ess.org)

Pour tout renseignement sur cette publication ou pour plus d'informations, contactez :

**Le LABO de l'ESS**

41, rue de Bellechasse • 75007 Paris

Tél. : 01 80 05 82 00

Courriel : [contact@lelabo-ess.org](mailto:contact@lelabo-ess.org)

Association loi 1901 - Siret 524 585 569 00022

